

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	31 (1943)
Heft:	630
 Artikel:	La Suisse sociale
Autor:	May, Fanny
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-264738

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 138, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organes officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER .. 8.—

Le numéro .. 0.25

Les abonnements partant du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est

offert des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre et l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partant du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est

offert des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre et l'année en cours.

La paix n'est pas un bien qui puisse être réalisé de façon magique : il faut la mériter, la préparer, l'acheter, comme cet homme qui vendit tous ses biens pour acquérir « la perle de grand prix ».

Elisabeth HUGENIN.

La Suisse sociale

Bien que notre petite patrie jouisse de l'incommensurable privilège de ne pas avoir été entraînée dans la grande tourmente, elle n'en mène pas moins une lutte, toute pacifique celle-ci, et qui se joue sur les champs de bataille de la solidarité, de la prévoyance et de la générosité. Aussi l'effort accompli chez nous dans le domaine social ne doit-il pas rester ignoré du grand public.

Il est facile de prévoir que le conflit, que l'on voyait poindre à l'horizon depuis un certain temps, menacerait sérieusement l'économie du pays dans son ensemble ; c'est pourquoi l'organisme de l'économie de guerre, fondé en 1938-1939, se mit en devoir de constituer d'importants stocks de denrées alimentaires et de matières premières essentielles, mesures qui nous permirent de passer, presque sans nous en douter, d'un régime de paix à une économie de guerre. Ces mesures de prévoyance ont permis l'examen plus approfondi de l'aspect social de ces divers problèmes ; c'est ainsi qu'aujourd'hui l'Office de guerre pour l'assistance fonctionne au même titre que l'Office de l'économie de guerre et que ce dernier s'inspire de considérations sociales.

La Confédération, en collaboration avec les cantons, a pris diverses mesures de portée nettement sociale : système de rationnement, lutte contre le chômage, contrôle des prix, protection des locataires, soutien des militaires, compensation des salaires. Des mesures, instituées parfois depuis des années, furent développées et perfectionnées en corrélation avec les exigences du moment et leurs répercussions. L'Office de guerre pour l'assistance dont les six sections comprennent les assurances sociales, l'hygiène, le service sanitaire aux frontières, celui des réfugiés, le rapatriement, l'assistance à la jeunesse, à la famille et aux invalides, se préoccupa des problèmes sociaux nés de la guerre ; en revanche, les secours militaires relèvent du Département militaire, alors que les allocations pour perte de salaire et de gain sont confiées à une Section de l'Office de l'industrie, des arts et métiers et du travail. L'assurance maladie et accidents est devenue obligatoire pour toute personne soumise à la loi sur le travail

¹ La Suisse sociale. Série d'études éditée par le Service d'information de la Centrale fédérale de l'économie de guerre, N° 1.

Pour l'an nouveau...

Le Mouvement Féministe publiera en 1943, entre beaucoup d'autres, les articles suivants :

La vie féministe et suffragiste, articles et informations sur le mouvement féministe à travers le monde par S. BONARD, E. GD., J. GUEYBAUD, A. LEUCH, E. PORRET, et d'autres collaboratrices.
Les femmes et la vie publique, informations politiques d'intérêt féminin en Suisse et à l'étranger. — Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche ? — Les femmes et la démocratie. — Mouvement politique divers de cette époque, par plusieurs des mêmes collaboratrices.

A travers les Conférences et les Congrès, convocations et comptes-rendus des rencontres d'intérêt féminin dans les cantons romands, en Suisse, et pour autant que possible à l'étranger.
S. C. F. et mobilisation féminine, par diverses collaboratrices.

Le féminisme à l'étranger, d'après les lettres et messages de celles de nos amies et collaboratrices avec lesquelles il est encore possible de correspondre.

La jeunesse et le féminisme, enquêtes et interviews.

Questions sociales d'intérêt féminin, par E. GD., J. GUEYBAUD, A. LEUCH, A. de MONTET, Renée Gos, Blanche RICHARD, et d'autres encore.

— Protection de l'enfance et de la jeunesse et protection de la famille, par diverses collaboratrices. — Hygiène et morale sociale, par Dr. Mariette SCHÄTZEL, Andrée KURZ, et d'après la documentation du Cartel H. S. M. — Le relèvement des prostituées, d'après diverses enquêtes.

Carrières féminines. — Les conditions du travail féminin. — Le droit au travail de la femme, d'après les communications de l'Office suisse des professions féminines et d'autres organisations.

Les femmes et les livres, études littéraires sur l'œuvre d'auteurs féminins en Suisse et à l'étranger, par Marianne GAGNEBIN, Dorette BERTHOUD, M.-L. PREIS, Renée Gos, Hélène NAVILLE, E. TREMBLEY.

Publications reçues, comptes-rendus des publications dont le service de presse est fait à notre journal.

dans les fabriques, les entreprises de chemin de fer, poste et bateaux à vapeur, ainsi que pour toutes les entreprises dont l'exploitation présente quelque danger. Cette assurance concerne également les accidents pro-

« Glané dans la presse... » extraits, citations et traductions d'articles intéressants les femmes publiés par divers journaux suisses et étrangers.

Questions économiques des temps de guerre. — Le coût de la vie. — Le développement de l'enseignement ménager. — L'aide à l'agriculture.

— Notre ravitaillement et notre alimentation par diverses collaboratrices. Communications et documentation de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation et des diverses Commissions s'occupant de ces questions.

Solidarité féminine, nouvelles des œuvres d'entraide, appels en faveur des victimes de ces temps de misère et de guerre.

Problèmes d'éducation nationale, civique, familiale, par Marg. EVARD, A. WIBBLE-GAILLARD et par des membres de diverses Commissions spéciales.

Causières juridiques sur des sujets touchant les femmes, par Ant. QUINCHÉ, avocat. — La nationalité de la femme mariée, par A. LEUCH.

Biographies féminines, interviews, portraits de femmes suisses et étrangères, par E. GD., Renée Gos, J. GUEYBAUD, M. F. et d'autres collaboratrices.

Variétés littéraires, historiques et artistiques, récits de voyages, nouvelles sportives, etc. en relations avec le féminisme.

Les Expositions, comptes-rendus de manifestations féminines artistiques par PENNELLO, S. B. et diverses collaboratrices.

Petit Courrier, échange et discussions d'idées entre les lectrices de notre journal, questions et réponses sur des questions d'intérêt féminin.

Circulaires et communications officielles de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses; nouvelles et communications officielles de l'Association suisse pour le Suffrage féminin; nouvelles de l'Association suisse des Femmes universitaires, du Groupement suisse « La femme et la démocratie » et d'autres Sociétés féminines romandes ou suisses.

Illustrations : portraits de féministes connues, de femmes auteurs, professeurs, médecins, magistrats, parlementaires. Portraits de collaboratrices de notre journal, actualités féministes, œuvres de femmes artistes, intérieurs féminins, scènes du travail féminin, etc. etc.

fessionnels, elle comporte la gratuité des soins médicaux, des indemnités de chômage, des rentes d'invalidité, et des rentes aux survivants. De plus, les cantons et les communes participent à cette croisiade en fa-

s'il veut être humain, doit voir en profondeur, percer à jour le double fond des êtres, et, s'il s'agit du passé, fouiller, sans parti pris d'avance, à travers un épais recouvrement de commentaires et d'opinions.

Mary Lavater excelle à ce travail. Son beau souci n'est point de mettre au jour de vilaines intrigues, mais de restituer la noblesse ternie sous les outrages. Semblable au connaisseur qui s'empare d'une statue encore recouverte des immondices parmi lesquels on l'avait enfouie, et s'ingénie à en faire apparaître les lignes pures et la majestueuse grandeur, cet écrivain poursuit patiemment ses investigations, amoncelle les documents et les témoignages, retrouve le fil des calomnies, interroge les correspondances, scrute les yeux des portraits, mais, de tout cet appareil critique, ne se sert que comme d'un instrument, lui permettant de découvrir bientôt, dans sa vivante splendeur, la figure de son héroïne.

Cette héroïne est Catherine de Russie, la fameuse souveraine du siècle des lumières, réputée montroueuse, et pourtant l'un des plus grands hommes politique de son époque.

Dans un ouvrage de 500 pages, si attrayant qu'en apprendrait l'allemand pour le lire, Mary Lavater trace d'abord le fond de la scène : un aperçu lumineux de la Russie au début du dix-huitième siècle, indiquant la succession compliquée de Pierre-le-Grand ainsi que les diverses alliances des princes russes avec des familles allemandes. La tzarine Elisabeth règne. Fille non mariée de Pierre-le-Grand, elle a été fiancée au prince Karl August von Holstein-Gottorp, mort tout jeune,

A NOS ABONNÉS

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés, dont l'abonnement est échu au 31 décembre qu'ils peuvent régler le montant de cet abonnement pour 1943 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux N° 1. 943. Merci tout spécialement à ceux qui, en ajoutant à leur versement le sou dont nous taxe l'Administration postale chaque fois qu'une somme est inscrite à notre compte, contribueront de la sorte à alléger nos finances d'une charge, qui multiplié, finit par compter.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

veur des victimes de la crise économique : les assurés de certaines localités, spécialement atteintes, se voient attribués des secours de crise. Les veillards, les veuves et les orphelins ne sont pas abandonnés, et dans la mesure du possible la Confédération leur vient en aide. Ainsi, en 1940, grâce aux subventions fédérales, 57.200 veillards de plus de 65 ans, 12.719 veuves et 14.361 orphelins bénéficièrent de ces secours et quatre millions furent consacrés à l'aide aux chômeurs âgés.

Il n'est que juste que tout citoyen accomplissant son devoir aux frontières voie son existence et celle de sa famille assurée ; la Confédération y pourvoit, et les cantons supportent le quart des dépenses ; on s'est efforcé d'adapter ces secours à la hausse des prix. En outre, la création de caisses de compensation, dont la gestion est confiée à certaines associations particulièrement qualifiées, eut un retentissement considérable sur notre politique sociale. Le financement de ces allocations s'inspire uniquement de considérations de solidarité nationale, ce qui crée un lien entre les diverses branches économiques, et la portée, au point de vue psychologique, de ce nouveau régime égale son importance sociale. Souvent, les divers cantons et communes versent de leur plein gré des prestations supplémentaires. De plus, le Bureau central des œuvres sociales de l'armée, qui relève du Département militaire fédéral, secourt les soldats et les familles des militaires dans le besoin. Au cours de sa première année d'activité, il n'a pas distribué moins de quatre millions de francs de secours !



Livres de femmes :

Le dernier ouvrage de Mary Lavater-Sloman : Catherine et l'âme russe

Pour donner à l'histoire biographique toute sa saveur romanesque, sans néanmoins s'adonner au jeu discutable de romancer la réalité, il n'est meilleur moyen que recourir au contraste qui existe, dans bien des cas, entre les apparences véritables. Ce contraste marque plus ou moins toutes les existences, mais il frappe surtout les fortes personnalités, trop au dessus du commun pour être facilement jugées. Il appartient donc à l'historien d'exhiber les dessous peu reluisants de célébrités réputées indiscutables, ou de réhabiliter l'injustice. N'est-ce pas une gageure infiniment attrayante, et point nécessairement contraire à la tâche de l'historien, que faire oublier l'image pauvre et ladre que l'on se fait communément de Louis XI, pour tirer de l'histoire le travailleur infatigable qui, sans jamais s'accorder une minute de repos ou de plaisir, se consacra au bien de son peuple et



Cliché Mouvement Féministe

MARY LAVATER-SLOMAN
La romancière zürichoise bien connue

à la grandeur de son pays ? Des travaux de ce genre amènent le lecteur à la certitude qu'il n'existe pas de romans plus palpitants que ceux de la vie réelle, si seulement ils sont contés par quelqu'un à qui rien n'échappe. L'historien, s'il veut intéresser, c'est-à-dire

L'héritier du trône est le petit Pierre, fils d'une sœur d'Elisabeth et d'un autre prince d'Holstein-Gottorp. Il faut lui assurer une descendance. En vue de ce mariage, le choix d'Elisabeth tombe sur la fille d'une sœur de ces princes d'Holstein : Johanna-Elisabeth, mariée au prince d'Anhalt-Zerbst. C'est une famille modeste. La petite Sophie va changer de confession et partir pour la Russie, où elle épouse en 1745 le triste grand-duc Pierre, et, dès lors, mène la vie d'une grande-duchesse jusqu'à la mort d'Elisabeth, en 1762. Longue épreuve, dont la toute jeune étrangère fait son profit avec une intelligence rare et une puissance de vie et d'adaptation surprenante. A l'avènement de son mari, Pierre III, elle devient tzarine sous le nom de Catherine II. Depuis huit ans, elle est mère d'un petit garçon, le futur Paul Ier. Elle est le centre d'un groupe d'amis ; elle s'intéresse au peuple et s'ingénie à comprendre l'âme russe, elle se préoccupe de la noblesse et des administrations, elle est au courant des lettres et des arts ; la politique et la guerre ont toute son attention. Dans les quatre premiers mois du règne de Pierre, elle prend les rênes du gouvernement, réprime la révolution, gagne la confiance du peuple, elle, l'étrangère, comme si elle était la véritable héritière du sang des Romanov. Dans son brillant uniforme de colonel, l'épée au poing, elle passe en revue les troupes. Au bout de quatre mois, Pierre meurt au milieu d'une orgie, si à propos que les ennemis de Catherine n'hésitent pas à lui attribuer le meurtre du malheureux souverain. Alors commence ce pres-

Pour les personnes assujetties au service obligatoire du travail, tels les travailleurs de l'agriculture ou affectés à des travaux de construction d'intérêt national, elles touchent, outre le salaire en usage dans la localité, des allocations de transfert, basées selon les normes et conditions de l'allocation pour perte de salaire et de gain. Le Conseil fédéral finance encore d'autres œuvres sociales: la lutte contre le chômage, l'aide aux chômeurs, la création de possibilités de travail, etc. La guerre ayant créé de nouvelles obligations, il fallut songer à assurer les équipages des navires battant pavillon suisse contre les accidents et la maladie. Si l'évacuation de zones menacées devait se produire, c'est aussi la Confédération qui devrait prendre à sa charge les frais de transport, l'enfret et le logement des évacués sur l'ordre du commandement de l'armée. Précautions d'hygiène, service sanitaire aux frontières, mesures de prophylaxie destinées à protéger la population contre le danger des entrées massives de réfugiés sur notre territoire se sont avérées indispensables en ces temps troublés. Une direction centrale, ayant installé des postes sanitaires aux différentes stations frontières, est chargée de la surveillance au point de vue sanitaire de tout étranger pénétrant sur le sol helvétique; actuellement, dix-neuf de ces postes fonctionnent régulièrement. La section de rapatriement de l'Office de guerre pour l'assistance a organisé des Commissions de rapatriement, qui sont chargées de s'occuper des Suisses contraints de retourner au pays. La Confédération pourvoit complètement à leur entretien durant les six premiers mois s'ils sont sans ressources; à l'expiration de cette période, c'est au Bureau central pour l'aide aux Suisses rentrés de l'étranger qu'incombe le soin de les entretenir.

Si l'on ajoute à ce panorama de la vie sociale dans notre pays les 80 millions que la Confédération affecte à la baisse du prix du pain, les distributions de fruits frais aux ménages modestes ou nécessiteux, l'organisation de ventes à prix réduit de fruits et de pommes de terre par l'Office fédéral de guerre pour l'assistance, ainsi que celle de tissus et laine à tricoter pour les petites bourses... on n'aura encore qu'une idée bien imparfaite de tout ce qui a été, et qui est quotidiennement accompli chez nous, dans le vaste champ de l'assistance sociale. Il n'est que juste d'en rendre hommage à nos autorités qui cherchent inlassablement à perfectionner une législation sociale dont la valeur, cependant, est universellement reconnue.

Fanny May.

Eloge de la femme suisse

...Epouse et mère admirable, elle est enjouée et sérieuse en même temps. Elle a l'énergie quand il faut sauver une situation menacée, et le sourire quand il faut engager l'homme à faire un effort. Elle chante à ses petits les vieux refrains populaires, et c'est en l'écoulant le soir autour du foyer qu'ils apprennent à aimer leur pays...

Anton SUTER † 1942

(Extrait de son discours au Grand Conseil vaudois lors du dépôt de son projet reconnaissant le droit de vote aux femmes (1917).)

tigieux règne de trente quatre ans, où la Russie, sous le sceptre d'une femme, tint tête à la Turquie et s'imposa comme une puissance à tous les monarques d'Europe. L'empereur Joseph II, Frédéric le Grand, Gustave III de Suède sont obligés de compter avec la volonté de Catherine. Elle juge sévèrement la France et les Bourbons, mais se laisse éblouir par l'élegance de Versailles. Dans son pays, elle encourage les lettres, les arts, la science, maintient un ordre absolu, régne sur le peuple avec une fermeté et une honte qui la font adorer; les pauvres gens l'appellent « notre petite mère Catherine ».

Cependant des bruits coururent. Cette femme est un assassin. Cette femme est un esprit fort. Elle ne craint ni Dieu ni diable, se livre à toutes sortes d'orgies, se réserve des plaisirs secrets. Chaque nuit un jeune amant est livré à ce monstre... Oui, des bruits de ce genre ont dû courir parmi les contemporains. L'étrange chose est qu'on ne les trouve pas consignés dans les mémoires du temps. Ils ne sont mis par écrit que plus tard et recouvrent la consécration de l'histoire. L'opinion publique au dix-neuvième siècle, considère la géniale souveraine comme une des hontes de l'humanité...

Mais voici Mary Lavater qui remet devant nos yeux les mémoires de ceux qui ont connu Catherine : elle les lit avec soin ; elle compile les correspondances du temps ; elle examine les portraits de la petite princesse Sophie, de la grande duchesse, de l'auguste tzarine. Et voici ce qu'elle nous dit :

IN MEMORIAM

Mme Clotilde Vidart

Tous ceux qui ont le culte du souvenir, en apprenant le décès survenu le 24 décembre dernier de Mme Clotilde Vidart, auront évoqué à la fois l'inoubliable mémoire de sa sœur, Camille Vidart, mais aussi la sienne propre, à elle, qui savait si bien se rappeler le passé et le faire revivre...

Moins brillamment douée peut-être que son ainée, moins étincelante dans sa conversation, moins hardie dans ses vues, Mme Clotilde Vidart représentait davantage, dans l'association des deux sœurs, ce que l'on est convenu d'appeler l'élégit féminin, fait de plus de douceur et de tout autant de reconfortante bonté ; mais elle savait tout aussi bien qu'elle prendre nettement position, blâmer des abus, réclamer des réformes,暮, elle aussi, par ce sentiment de justice sociale, par cette soif d'équité qui fut la caractéristique des filles du Dr. Vidart. De santé délicate, elle fut obligée de se ménager davantage, prit moins que Mme Camille Vidart part à la vie publique, mais y porta tout autant d'intérêt, suivant par son intermédiaire toutes les périodes des efforts tentés par de vaillantes pionnières, applaudissant à leurs succès, souffrant de leurs échecs, et créant autour de sa sœur et de ses collaboratrices une atmosphère chaude et bienfaisante d'intimité et de compréhension. Cet intérêt, elle le garda précieusement, aussi longtemps qu'elle le put après le départ de son ainée, restant membre de nos Sociétés même lorsque l'état de sa santé ne lui permettait plus d'en suivre les séances, s'intéressant à nos programmes d'activité, lisant nos publications, échangeant avec celles qui étaient restées fidèles à tant de souvenirs des impressions et des opinions... Puis, la maladie à son tour fit son œuvre, et la place est vide maintenant aussi de celle que si souvent nous avons vu aux côtés de sa sœur, dans une ferme de la campagne vaudoise, un appartement pittoresque de la vieille Genève, ou une maisonnette de banlieue dont l'étroit jardin leur donnait l'illusion de la campagne que toutes deux aimaient tant. Et à cette occasion ont surgi bien des souvenirs qu'il est à la fois doux et mélancolique de rappeler...

Pour elle, pour sa compréhensive bienveillance, sa sympathie toujours en éveil, son intérêt pour toutes les idées sous lesquelles nous bataillions depuis plus de trente ans, aussi bien que pour la mémoire de sa sœur à laquelle chacune de nos féministes romandes doit tant, notre Mouvement tenait à saluer la mémoire de Mme Clotilde Vidart, lors de son entrée dans le grand repos.

E. Gd.

Sœur Rose

Tout le canton de Vaud connaît sœur Rose, et tout le canton de St-Loup porte le deuil de sœur Rose, directrice de la Maternité de Lausanne depuis 28 ans, décédée à St-Loup après une courte maladie.

Rose-Alice Roulet était élève de l'Institution des diacresses de St-Loup ; ses connaissances professionnelles étaient grandes, son caractère, sa valeur morale à la hauteur de ses capacités, si bien qu'au début de mai 1914, elle était nommée sœur-directrice de la Maternité de Lausanne, alors logée dans un petit pavillon au-dessus de la cour de l'Hôpital ; sœur Rose suivit avec joie ses malades dans le grand bâtiment pourvu d'installations modernes édifié à droite de l'avenue de La Sallaz ; sœur Rose dirigeait tout ce monde d'une main ferme et douce à la fois, avec courage et bonté. Son abord était brusque, mais elle était bonne, patiente, compréhensive. Que de mères elle a vu sortir rayonnantes de joie, tristes ou désespérées ! aussi ne nourrissait-elle aucune illusion sur le genre humain, tant elle avait vu d'abandons, de bassesses, de lâchetés ; sœur Rose était féministe, je vous en réponds, et elle ne mâchait pas la vérité au père indigne, quand elle pouvait l'attraper. Elle accompagnait sa besogne avec une grande dignité et ne témoignait pas vers le corps médical de cette fausse humilité et de cette servilité dégradante que tant d'autres croient devoir employer, et qui sont si nuisibles à l'armée des garde-malades et des infirmières.

Toutes celles qui l'ont vu passer dans les corridors et dans les salles gardent le souvenir du teint coloré, des cheveux blancs sous la coiffe, et des yeux si vifs de sœur Rose, et aussi de la tâche immense qu'elle a accomplie avec tant de talent.

S. B.

de décider dans quels groupes les femmes seront appelées à siéger.

La nouvelle loi argovienne sur les traitements du corps enseignant stipule qu'instincts et instinctives reçoivent le même traitement. Le Grand Conseil argovien fait donc siens le principe : *A travail égal, salaire égal.*

S. F.

En témoigneriez-vous ?

Nous sommes au magasin, il est bondé, le public est obligé d'attendre.

Savez-vous que demand...»

« L'avez-vous aussi entendu dire, Madame Dupont ? le chocolat...»

« Avez-vous vu les wagons de charbon qui ont passé hier ? on dit que...»

« Mais oui, le voyageur qui vient trouver ma belle-sœur a dit...»

« Ah, je comprends, alors : voilà pourquoi

on nous rationne aussi les carottes...»
Ainsi s'échappent les paroles de tous côtés, donnant naissance aux rumeurs, ces affreux avortons qui empoisonnent notre vie économique et sape la base de notre discipline nationale.

Madame et chère lectrice, connaissez-vous ces magasins ? Voulez-vous nous aider à combattre ces « rumeurs de boutique » ? Il y a un remède simple et efficace : à l'acheteuse « au courant » qui lance la nouvelle d'un rationnement imminent, d'un séquestre, d'une interdiction nouvelle ou qui met quelque voisin en suspicion, répondre par cette petite phrase aimable, mais ferme :

En témoigneriez-vous ?

Si nous le faisons avec esprit de suite, et au bon moment, nous verrons que bientôt les rumeurs se réfugieront, comme de vilaines arraignées, derrière les caisses du magasin et mourront d'une mort pitoyable. Ce qui vivra, ce sera l'attitude saine et droite qui devrait plus que jamais distinguer notre vie nationale.

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES



DE-CI, DE-LA

Une femme conservatrice de musée.

Le Conseil d'Etat vaudois a nommé, le 30 décembre, conservatrice du Musée historique cantonal, à la place de M. Jacques Chevalley, démissionnaire, Mme Anne-Lise Reinbold, la fille de M. le Dr. Paul Reinbold.

Mme Reinbold est fort bien préparée à cette tâche et pourra faire au Musée historique, qu'abrite le Palais de Rumine, du bon et excellent travail. C'est une élève de l'Ecole du Louvre à Paris.

De la cuisine dirigée.

Pour apprendre aux Anglaises à tirer le meilleur parti des denrées alimentaires, le ministère du ravitaillement a créé, dans tout le pays, des centres recueillant les suggestions des ménagères. Toute idée intéressante est transmise à Miss Mac Leod, qui possède une documentation internationale sur les méthodes employées dans les hôpitaux, dans les hôtels, dans les ménages de toutes les classes sociales.

Miss Mac Leod dirige le laboratoire d'essais culinaires au ministère du ravitaillement ; elle exécute les nouvelles recettes, les fait goûter à quinze ou vingt personnes, à de hauts fonctionnaires, au ministre même. Après ce referendum, la recette est acceptée ou refusée ; si elle est jugée



la faute d'un successeur incapable, malade, et malveillant ? Catherine n'avait-elle pas eu raison de tout préparer afin que son propre fils fut écarté du trône ?

A partir de la minute où Paul était apparu dans la chambre mortuaire, avec une expression satisfaite et le visage rayonnant de bonheur, pour constater le décès de sa mère, les appréhensions qu'elle avait eues furent confirmées. Ce n'est pas pour rien que les nobles qui avaient pu observer le futur tsar au cours des dernières années furent pris d'une terreur panique à la nouvelle inattendue de la mort de Catherine. La toute puissance d'un autocrate russe entre les mains d'un fou pouvait être cause d'un malheur inexprimable.

Aussi, déjà peu d'heures après la mort de l'impératrice, traînée sur traîneau se mirant en route vers la frontière finnoise : c'était un sauve-qui-peut à la nuit tombante. Et, quand le premier jour se leva sur la Russie orpheline, les fonctionnaires de police, munis des ordres d'arrestations que l'empereur avait dictés toute la nuit, trouvèrent plus d'un portail fermé et bien des palais inhabités.

L'esprit malade de Paul écumait de rage devant toute opposition, se voulant contre tous les partisans de feu sa mère, même le plus éloigné, s'élevant en tempête contre tout ce qui avait été son œuvre. Le premier ukase que Paul rédigea, la veille encore du jour mortuaire, le 16-17 novembre 1790, décrétait la libération du meurtrier de son père, Pierre III. Son second ukase ordonna le transfert des restes de l'empereur assassiné, du couvent Alexandre-Newsky au Palais d'hiver, dans un vestibule à colonnades où Catherine

Progrès en Argovie

Récemment est entré en vigueur, dans ce canton, un contrat-type de travail, établi par le gouvernement, d'entente avec les organisations féminines, qui s'applique aux employées de maisons ; il contient des dispositions relatives à la durée du travail, au repos nocturne, aux heures de liberté et exige que les employeuses assurent leurs employées contre la maladie et les accidents.

Vraiment, le canton d'Argovie s'est décidé à rattraper le temps perdu et à utiliser dans plusieurs domaines les forces et les capacités féminines. Après une nouvelle loi scolaire nettement progressiste en ce qui concerne les commissaires féminines, il revisa sa loi sur les tribunaux de prud'hommes et, après Genève, Neuchâtel et Vaud, il prévoit que des femmes pourront être élues juges, spécialement dans les groupes concernant les professions féminines. Il appartiendra au gouvernement

Pour celui à qui les preuves écrites ne semblent pas concluantes, qu'il plonge le regard parmi les traits de l'impératrice, dans ce visage plein de noblesse, et d'une noblesse au sens le plus élevé du terme. A notre époque où sont établies les relations entre un physique sain et une spiritualité saine, n'est-ce pas une preuve que ces traits affables et fermes, disant la liberté intérieure de se donner et le rayonnement d'un amour qui n'abaisse point la dignité de l'âme ?

Les preuves écrites auxquelles il est fait allusion ici sont si nombreuses qu'il suffit de citer les principales. Voici d'abord la correspondance de Catherine, plus particulièrement sa correspondance avec Grégor Potemkine (v. *Lettres d'amour de Catherine à Potemkine*, Paris 1934.) Correspondance que, depuis 1774 jusqu'en 1791, date de la mort de son ami, Catherine continua, prouvant qu'elle tenait tout à une vie d'union spirituelle avec celui qu'elle aimait : lettres séries, vraies lettres d'amour, bien différentes des correspondances légères et galantes de l'épouse. Il faut remarquer ensuite à quel point les témoignages des contemporains de Catherine sont admiratifs. Voici ce qu'en dit Mary Lavater :

De la longue liste des vrais admirateurs de Catherine, ne citons que les noms les plus importants : Frédéric de Prusse et son frère le prince Henri; l'empereur Joseph II et le roi Gustave III de Suède; le comte de Séguir, ambassadeur de France; le prince de Ligne, le baron Cobenzl, le comte Hotz, Grimm, Diderot, Falconet; Laharpe, qui fut gouverneur du petit grand-duché de

la baronne de Lieven, première dame d'honneur de la grande duchesse, les émigrés Saint-Priest et Esterhazy, Jakob Johann de Sivers, l'infatigable et honnête collaborateur de Catherine; l'historien Schlözer; Euler le mathématicien; le médecin anglais Dimsdale.

Dans aucun des rapports qu'on possède de ces hommes, on ne trouve la moindre allusion à des écarts indigne. On pourrait penser que ce silence, enveloppant la vie privée de Catherine, est dû à la prudence. Mais plusieurs de ces cahiers de souvenirs et de notes ont été composés à l'usage de leurs propres auteurs et ne furent publiés que bien après la mort de Catherine. Non, tous ces hommes du siècle des lumières ne semblaient pas avoir eu le devoir de se taire. Ils mentionnent en toute liberté les quelques hommes qui eurent la faveur de Catherine : « ce choix toujours honorable» ainsi que s'exprime le prince de Ligne. Chacun de ses amis souligne la dignité de l'impératrice et sa préférence pour les amitiés spirituelles. Il est vrai qu'un homme intelligent pouvait prétendre à beaucoup, peut-être à tout, auprès de Catherine ; par contre, elle n'a jamais témoigné d'un penchant pour un être sot ou grossier.

A la décharge d'une mémoire lourdement obscurcie, rapportons encore ici les pages de Mary Lavater qui ont trait au mystérieux assassinat du tsar Pierre III, crime si généralement attribué à son épouse, Catherine.

Catherine II était morte et Paul Ier était automatique de toutes les Russies. Ce que l'impératrice avait craint et prévu depuis 25 ans, l'anéantissement de tous ses efforts, allaient se produire par